

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

## MODES DE RÈGLEMENT

La régie de Rhône Lez provence n'accepte pas les billets de 50€, 100€, 200€ et 500€.

Mode de règlement acceptés :

- En espèces
- Par chèque, établit à l'ordre de « Régie restauration collective CCRLP »
- Par carte bancaire (paiement sur place ou en ligne)
- Par prélèvement

## TARIFS 2025-2026 DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2025

Pour tout repas pris sans réservation préalable dans les conditions indiquées dans le règlement, il sera appliqué une majoration de 5€.

### / Restauration scolaire

### Maternelle / Élémentaire

BOLLÈNE, LAPALUD  
MONDRAGON, MORNAS

3,50 €

### / Personnel de l'éducation nationale

BOLLÈNE, LAPALUD  
MONDRAGON, MORNAS

5,00 €

### / Restauration centre de loisirs (jusqu'au 31 août 2023) Repas

### Goûter

### Petit déjeuner

BOLLÈNE, LAPALUD  
MONDRAGON, MORNAS

3,50 €

0,60 €

0,60 €

### / Portage des repas à domicile

### Individuel

### Couple

TARIF A | Ressources < 820€

6,15 €

9,70 €

TARIF B | Ressources entre 820€ et 930€

7,35 €

12,00 €

TARIF C | Ressources > 930€

7,95 €

13,30 €

TARIF Complémentaire pour accompagnant

8,00 €

### / Employés communaux et intercommunaux

INDICE BRUT < 548

3,80 €

INDICE BRUT > 548

4,90 €

COMMUNSAUX

6,10 €

### / Autres

SDIS midi ou soir

4,70 €

MFR midi ou soir

5,35 €